

Date : 31 Octobre 2017

## **GENERALE DU SOLAIRE met la touche finale à un parc PV construit étape par étape dans le Gard**



Le parc photovoltaïque existant de Belvézet (20,2 MWc) s'est enrichi d'une nouvelle centrale photovoltaïque d'une puissance de 11 MWc. GENERALE DU SOLAIRE, ALTERGIE et la SOVAFIM l'ont inauguré le jeudi 26 Octobre 2017, à 11h, en présence de Monsieur Didier Lauga, Préfet du Gard.

Le jeudi 26 octobre dernier, GENERALE DU SOLAIRE (expert du développement, de l'ingénierie, de la construction, du financement et de l'exploitation de centrales photovoltaïques et producteur indépendant d'électricité en France et à l'international), ALTERGIE (spécialiste du développement, du financement et de l'exploitation de centrales solaires) et la société SOVAFIM (Société de valorisation foncière et immobilière, entreprise publique dédiée à la valorisation d'actifs immobiliers publics complexes), inaugureront au lieu-dit Bois de la Vièle, sur la commune de Belvézet (Gard), une nouvelle centrale photovoltaïque au sol qui enrichit de 11 MWc la puissance d'électricité verte installée dans la région Occitanie. Cette inauguration a eu lieu en présence de Didier Lauga, Préfet du Gard.

### **Un projet en 2 temps**

Avec la volonté de devenir la première région à énergie positive d'Europe d'ici à 2050, l'Occitanie est un modèle de développement de centrales photovoltaïques au sol. ALTERGIE a été choisie dès septembre 2009 par les élus de la commune de Belvézet pour concevoir, développer et installer un parc photovoltaïque sur le domaine privé de la Commune. Après avoir développé une première tranche de trois centrales totalisant 20,2 MWc, ALTERGIE a lancé le développement d'une seconde tranche de 11 MWc puis s'est associée avec la Générale du Solaire et la SOVAFIM. Ce nouveau projet permet à la fois d'augmenter la production d'électricité renouvelable sur le territoire occitan, mais aussi à 6000 foyers supplémentaires de bénéficier de l'électricité verte de Belvézet. Il s'agit d'un projet original et innovant qui s'inscrit dans la continuité des orientations définies entre ALTERGIE et la commune lors



de la construction des 3 premières centrales : allier le respect de la biodiversité et la production d'énergie solaire.

Initialement, le projet prévoyait la réalisation, sur une surface totale de 59 ha, de trois centrales totalisant une puissance de 34 MWc correspondant à la consommation domestique d'une population de 15 000 foyers. Mais, à la demande des services de l'Etat, il a été décidé de revoir les plans d'implantation en concentrant les installations exclusivement sur des zones totalement « fermées » de chênaie verte. Cette décision a conduit à scinder le projet initial en deux phases : la phase I située sur les terrains de chênes verts denses présents dans la zone d'implantation proposée initialement ; la phase II située sur d'autres terrains proposés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Gard. La première phase du projet comprend trois centrales photovoltaïques, mises en service en mai 2014, d'une puissance totale de 20.2 MWc. Elles s'étendent sur 32 ha clos. Les 78 700 panneaux solaires qui les composent sont montés sur des structures fixes. Aujourd'hui, elles produisent environ 30 000 MWh d'électricité par an, légèrement plus que les prévisions initiales.

#### **Une centrale 100% made in France utilisant des « trackers solaires »**

Concernant la phase II, le permis de construire a été déposé en septembre 2013 et délivré en juillet 2014. Il autorise la réalisation de deux centrales photovoltaïques de 5.5 MWc chacune, pour une puissance installée totale de 11 MWc, situées sur une surface totale de 20 ha. Elles comprennent 40 700 panneaux installés sur des structures mobiles permettant, en suivant la course du soleil, d'augmenter la production électrique à un niveau attendu de 18 000 MWh par an. Ce site d'implantation bénéficie d'un ensoleillement de référence, c'est-à-dire une irradiation globale horizontale de 1 563 kWh/m<sup>2</sup>/an. Cette nouvelle centrale, structurée en deux blocs, a été mise en service en juillet 2017.

GENERALE DU SOLAIRE a choisi d'équiper la nouvelle centrale de dispositifs innovants brevetés, issus de solutions disruptives, qui permettent de suivre la course du soleil, d'Est en Ouest, sur un axe (« tracker ») selon le principe de l'héliostat. Cette structure portante motorisée oriente les panneaux solaires pour en augmenter la productivité d'environ 15 %.

En accord avec les actionnaires, Générale du Solaire a également choisi de privilégier le recours à des équipements fabriqués en France : les dispositifs de suivi de la course du soleil, les « trackers » ont été fournis par l'entreprise aixoise OPTIMUM TRACKER ; les 40 700 modules photovoltaïques ont été fournis par l'entreprise SILLIA VL depuis ses usines implantées à Lannion, en Bretagne et à Vénissieux, en région Auvergne-Rhône-Alpes ; et les 10 onduleurs et 4 transformateurs ont été fournis par l'entreprise toulousaine INGETEAM.

#### **L'ambition des centrales de Belvèzet : améliorer la biodiversité tout en produisant de l'électricité verte**

Soucieuse d'une gestion durable de ses terres, la Commune de Belvèzet a créé et défini le cahier des charges d'« une zone de biodiversité protégée » qui couvre 582 ha sur les 1300 ha de son domaine privé. Une grande partie de cet espace correspond à d'anciennes zones de garrigue ouverte et de pâturages qui permettront la réimplantation de la riche biodiversité spécifique des zones ouvertes



méditerranéennes (espèces protégées et inscrites dans les Directives Européennes, telles que le papillon damier de la succise, l'alouette lulu et encore l'engoulevent d'Europe).

Des abreuvoirs naturels seront créés tant pour abreuver la faune sauvage que les ovins, mais aussi des gîtes artificiels pour les chiroptères (chauve-souris) et des abris à reptiles ; la réouverture d'une zone en cours de reboisement naturel et la création d'un « îlot de sénescence » à proximité d'un nid de Circaète Jean Le Blanc, rapace emblématique et protégé, sont également prévus. C'est sous le contrôle de l'ONF que la gestion du domaine forestier de la commune sera assurée. L'implantation d'une nouvelle centrale au sein dans ce schéma ambitieux, alliant production d'énergies renouvelables et protection de la biodiversité, a ainsi fait de Belvézet le plus important projet du Gard, avec le potentiel et l'objectif de devenir un projet de référence au niveau régional.

#### Investissement et financement

Le montant total estimé de l'investissement de cette nouvelle centrale photovoltaïque installée sur le site de Belvézet s'élève à quinze millions cinq cent mille Euros hors taxes. Le projet a été financé à hauteur de 15% par capitaux propres et à hauteur de 85% par de la dette bancaire pour laquelle un accord de financement a été signé avec le groupe Crédit du Nord.